

Communiqué de presse

IMMOFONDS suburban / Clôture réussie de l'augmentation de capital 2025

IMMOFONDS suburban clôture avec succès son augmentation de capital 2025

Avec la clôture de l'augmentation de capital nettement sursouscrite d'IMMOFONDS suburban, le fonds immobilier reçoit un total de CHF 14.5 millions d'argent frais. Le produit de l'émission permettra de développer le portefeuille conformément à la stratégie.

Zurich, le 16 mai 2025 – Grâce à l'augmentation de capital de son fonds immobilier IMMOFONDS suburban, la direction du fonds Immofonds Asset Management AG a réalisé un produit d'émission de CHF 14.5 millions. Outre les investisseurs existants, de nouveaux investisseurs ont pu être acquis.

L'émission a été réalisée à la commission ("best-effort basis") dans le cadre d'une offre de souscription en Suisse. Cinq droits de souscription donnaient droit à l'acquisition d'une nouvelle part. Au total, 134 443 nouvelles parts d'IMMOFONDS suburban ont été émises à un prix d'émission de CHF 108.00 net par part. Le nombre de parts en circulation s'élève ainsi à 806 656 parts au total. Toutes les nouvelles parts sont pleinement autorisées à être distribuées pour l'exercice 2025 droit aux dividendes. La libération des nouvelles parts aura lieu le 20 mai 2025.

Les fonds issus de l'augmentation de capital permettront de développer le portefeuille déjà existant en acquérant des biens immobiliers attrayants conformément à la stratégie. En outre, les mesures ESG prévues seront mises en œuvre conformément à la stratégie de durabilité.

Tous les documents pertinents relatifs à l'augmentation de capital sont disponibles sur www.swissfunddata.ch et sur <https://www.immofonds.ch/fonds/immofonds-suburban/dokumente>.

A propos d'IMMOFONDS suburban

IMMOFONDS suburban (Valor 114668515, ISIN CH1146685156) est un fonds immobilier de droit suisse agréé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et destiné à **des investisseurs qualifiés**. IMMOFONDS suburban poursuit une stratégie d'investissement durable et investit principalement dans des immeubles résidentiels bien situés dans les régions de croissance de Suisse. Les investissements dans les grandes régions du lac de Constance, de Suisse centrale, de la région des Trois-Lacs, de la vallée du Rhin saint-galloise, du Bas-Valais et du Tessin sont particulièrement intéressants. L'orientation climatique et l'intégration des critères ESG sont définies comme des approches d'investissement durable. Les biens immobiliers du fonds seront transformés conformément aux critères ESG dans les dix ans suivant leur achat. L'objectif de placement de l'IMMOFONDS suburban est un développement à long terme de la substance avec des opportunités de rendement attractives pour une distribution substantielle et régulière.

A propos d'Immofonds Asset Management AG

Immofonds Asset Management AG est agréée et régie par la FINMA en tant que direction du fonds. Elle investit dans des actifs immobiliers suisses depuis 1955. La fortune globale du fonds qu'elle gère s'élève à environ CHF 2.5 milliards avec un pipeline de développement de CHF 700 millions supplémentaire. Avec une équipe de spécialistes de l'immobilier et de la finance, elle gère deux produits: IMMOFONDS, coté, et IMMOFONDS suburban. Elle les développe constamment afin de proposer aux locataires des lieux de vie attractifs à long terme et de garantir un portefeuille de valeur stable pour les investisseurs d'aujourd'hui et de demain.

Informations complémentaires

Immofonds Asset Management AG /+41 44 511 99 30 / info@immofonds.ch

Gabriela Theus, Directrice / gabriela.theus@immofonds.ch
Stephan Ehram, CFO / stephan.ehram@immofonds.ch

Clause de non-responsabilité

L'IMMOFONDS suburban est exclusivement ouvert aux investisseurs qualifiés selon l'art. 10 al. 3 et 3ter LPCC. Le présent communiqué de presse (i) ne constitue ni un prospectus au sens des art. 35 et suivants LSFIn, ni une fiche d'information de base au sens des art. 58 et suivants LSFIn, ni un prospectus simplifié ou des informations clés pour les investisseurs (documents d'informations clés pour l'investisseur, DICI) au sens de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) ou un prospectus d'émission selon le règlement de cotation de la bourse suisse ou d'un autre système de négoce et (ii) ne peut pas être proposé ou rendu accessible au public d'une autre manière, en Suisse ou depuis la Suisse. Le présent communiqué de presse s'adresse exclusivement à des destinataires domiciliés en Suisse pour une utilisation personnelle et ne doit pas être totalement ou partiellement reproduit, modifié, distribué ou transmis à d'autres destinataires sans l'autorisation d'Immofonds Asset Management AG.

Le présent document contient des déclarations prospectives. Divers risques peuvent entraîner des écarts importants entre les développements et résultats réels et les prévisions. Les informations contenues dans le présent document ne doivent pas être transférées ou transmises aux États-Unis d'Amérique (USA) ni distribuées ou transmises à des personnes américaines (y compris des personnes morales) ou à des publications à large diffusion aux États-Unis. IMMOFONDS suburban n'est pas autorisé pour les personnes américaines. Il en va de même pour tous les États et pays dans lesquels l'offre d'IMMOFONDS suburban est interdite.

Ce document ne constitue ni une offre ni une invitation de la part ou pour le compte d'Immofonds Asset Management AG à acheter ou vendre des titres. En outre, cette annonce ne constitue pas une offre d'achat et/ou de souscription de parts de fonds ou de droits de souscription, mais sert exclusivement à des fins d'information. Les documents déterminants, tels que le prospectus avec contrat de fonds intégré, les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'Immofonds Asset Management AG (Rämistrasse 30, 8001 Zurich).